



Réseaux des centres d'excellence (RCE) évolution de l'application complète appel ouvert aux propositions du projet préparatoire

Instructions d'application et contexte

Publication du formulaire d'application:	23 mars 2018
Date limite d'inscription:	7 mai 2018
Processus de revue interne au RCM:	Mai/juin 2018
Annnonce des décisions de financement des RCE :	Octobre 2018
Approbation du projet par le Conseil d'administration du RCM:	Janvier/février 2019
Commencement du période de financement:	1 avril 2019

Présentation

Le Réseau canadien de la montagne (RCM) prépare une demande complète d'application pour le concours des RCE de 2019. La date limite de soumission des demandes est le 19 juillet 2018.

Dans le cadre du processus du RCM pour l'élaboration de la demande complète au concours du RCE, nous lançons un appel aux propositions du projet préparatoire. À ce stade, on envisage votre assistance afin de nous assurer **(1)** d'identifier les projets les plus forts possibles pour les inclure dans l'application complète au RCE et **(2)** d'établir un processus de revue des projets qui soit équitable, transparent et rigoureux. Si la candidature complète du RCM échoue, aucun financement ne sera disponible pour soutenir les propositions soumises dans le cadre de ce processus préparatoire.

Avant de compléter le dossier de demande, veuillez lire les lignes directrices, la [Lettre d'intention du RCM RCE](#), et [de l'information additionnelle à l'application qui se trouve dans le site internet du RCM](#). Un glossaire détaillé contenant des termes techniques spécifiques est fourni à la fin de ce document.

Les projets fixeront leur demande de financement pour un, deux ou trois années (à partir du 1er avril 2019). La durée et les objectifs devront être définies par chaque groupe de recherche, avec une demande initiale des fonds des RCE plafonnée à 150 000 \$ par année et par projet. Des projets emblématiques à large éventail (et budget) seront considérés pour cette soumission uniquement

avec l'approbation préalable des co-directeurs de recherche. Des appuis financiers supplémentaires en espèces et en nature pour les projets proposés sont souhaitables, mais pas absolument nécessaires. Toutes les applications seront évaluées par un Comité multidisciplinaire d'adjudication (CMA), avec un suivi et révision annuelle.

The CMN expects to approve funding for up to twelve Research Projects through this preparatory. Le RCM anticipe l'approbation pour le financement de jusqu'à douze projets d'investigation à travers cette compétition préparatoire. Le RCM donnera priorité aux projets qui sont fortement alignés et soutiennent le développement de l'application complète au RCE, représentant les trois modes de recherche identifiés par le procès définis dans la Lettre d'intention. Le mode 1 fait référence au modèle d'investigation qui est créé et dirigé par des chercheurs du RCM et des institutions académiques. Les projets du mode 2 sont « menés par des partenariats » et sont conçus conjointement par des institutions académiques et des organisations externes. Les projets du mode 3, sont formulés, conçus, réalisés et gérés par les communautés et organisations autochtones, d'autres partenaires peuvent être invités à les joindre. Plus d'information détaillée se trouve à <http://canadianmountainnetwork.ca/mountain-nce/modes-of-research/>.

Veuillez noter que pour cet Appel préparatoire, le RCM est intéressé particulièrement en projets de mode 1 répondant au besoin d'information identifié par les communautés autochtones, projets de mode 2 impliquant de partenaires indigènes ainsi que des projets de mode 3 guidés par des Autochtones.

Remarque particulière: Le RCM reconnaît que ce court délai pour la préparation des propositions pourrait désavantager les projets dirigés par les communautés autochtones et/ou inscrits aux méthodologies d'investigation indigènes. Avant que le projet de recherche soit initié, des protocoles à établir pour ces projets demandent une consultation attentive, l'implication et la planification collaborative au niveau communautaire qui ne sera peut-être pas possible au cours de cette période. Les ajustements suivants sont faits:

1. Le RCM souhaite recevoir les soumissions pour les projets du mode 3 en utilisant un processus de demande où les candidats sont invités à remplir le formulaire de demande de 2 pages. Norma Kassi, directrice de la recherche du RCM convoque une réunion de tous les projets en mai pour discuter des intérêts qui ont été promouvoir et favoriser de nouveaux partenariats (au besoin) afin de soutenir l'avancement ce travail dans les premiers stades de RCM.
2. Après l'approbation du RCM: Si la demande complète au RCE est approuvée, un emphase particulier sera mis pendant la première année en appuyant et facilitant le développement des projets du mode 3 (et mode 2 choisis). Le RCM facilitera discussions sur les pratiques exemplaires dans les projets d'investigation de mode 3, et offrira un appui au développement de propositions additionnelles afin de, s'il y a intérêt, soutenir ces équipes de proposant.

De plus, si le RCE approuve la proposition, un second appel à de nouvelles propositions de projet sera annoncé début 2019.

Critères d'éligibilité pour cet appel

Les propositions de recherche préparatoires devront être en ligne avec les priorités du RCM décrites dans la Lettre d'intention aux concours du RCE. Le RCM encourage particulièrement les propositions

de projets qui sont dirigés et impliquent pleinement des communautés et des partenariats de recherche indigènes et des utilisateurs de connaissances. Les projets sont encouragés d'identifier des collaborateurs à l'extérieur du Canada, tant que ces collaborations soient pertinentes au projet. Bien que les collaborateurs en dehors du Canada ne soient pas admissibles à recevoir des fonds du Réseau de recherche, quelques financements pour le réseautage pourraient être demandés selon le cas, afin de faciliter leur participation aux réunions du groupe de travail.

Les recherches actuellement menées dans le nord du Canada peuvent se chevaucher avec une autre application complète au RCE concernant le développement et guidée par ArticNet (<http://www.arcticnet.ulaval.ca>). Veuillez contacter le bureau du RCM à: proposal@cmn-rcm.ca si vous avez des questions à propos du programme auquel vous pouvez soumettre votre demande.

Processus de demande et de vérification

Toutes les demandes soumises avant la date limite seront révisées en mai 2018. L'examen sera mené par un Comité d'arbitrage (CA) nommé par le groupe de pilotage du RCM. Membres du CA incluront les Chefs de programme, les co-Directeurs de recherche, un représentant de chacun des membres du groupe de lancement du RCM, et de trois autres experts nommés par le groupe de pilotage du RCM. Le CA donnera ses recommandations au groupe de pilotage du RCM pour approbation, cependant, la décision finale sur le financement devra être confirmée après que le résultat de l'application au RCE soit annoncé en octobre 2018. Comme indiqué plus haut, des ressources additionnelles seront disponibles à ce moment pour assister dans le développement plus poussé de propositions de mode 2 et 3. Tous les documents soumis dans le procès de cette application préparatoire seront utilisés pour l'élaboration de l'application complète du RCM au RCE.

Si vous avez des questions sur le procès et les critères de l'application, veuillez contacter proposal@cmm-rcm.ca. **Aussi tôt que possible (et avant le 7 mai), veuillez fournir également, un titre du projet provisoire et un paragraphe avec une description courte.** Cette information sera utilisée pour nous aider à obtenir une expertise disciplinaire appropriée au sein du Comité de sélection.

Veuillez livrer la demande complète par courriel à: proposal@cmn-rcm.ca **avant 23h le 7 mai 2018 (votre fuseau horaire local).**

Critères d'évaluation

Outre l'alignement avec les objectifs généraux du RCM, chaque demande sera également évaluée en fonction de critères d'examen précis. Pondération, priorité et appréciation pour chaque critère dépendront du mode d'investigation identifié dans chaque proposition.

Critères d'évaluation:

1. **Investigation:** Le projet est créatif/innovant et vise des résultats, l'acquisition des connaissances et des rendements d'importance majeure, aussi, le travail proposé pourrait être réalisé et complété dans la première, la deuxième ou troisième année de la période de financement demandée. Les propositions démontrent le transfert de connaissances pertinentes pour ceux qui en bénéficieront.
2. **Partenariats:** Le projet s'appuie sur ses succès dans une collaboration respectueuse entre les membres du programme. Le projet du groupe comprend une expertise pertinente, de l'expérience, de collaborateurs et de détenteurs de connaissances. Des partenariats avec des communautés autochtones et non-indigènes, et/ou des chercheurs internationaux sont

fortement encouragés.

3. **Mobilisation des connaissances et de la technologie:** Le projet a un plan clair et réalisable pour appliquer et mettre en marche les résultats des investigations. Dans leur approche de recherche, cette demande de propositions met l'accent sur la collaboration et encourage les équipes à inclure des plans spécifiques pour impliquer les communautés de montagne, les organisations autochtones, le secteur privé, les chercheurs d'autres disciplines, les décideurs politiques et/ou le public.
4. **Gestion de projets:** Le projet a un plan pour aborder un problème d'investigation spécifique, un modèle intégré, avec de clairs livrables et des étapes clés. Un plan détaillé de gestion des données n'est pas requis à ce stade, mais l'attention sur ce plan est désirable.
5. **Éducation:** Le projet offre des opportunités pour un groupe diversifié de personnes en formation pour développer leur compétence. Le RCM a mis en place une définition élargie de personnes en formation et du personnel hautement qualifié (PHQ) en incluant des membres de la communauté et des jeunes participants dans des activités du RCM. Des opportunités pour des apprentissages interdisciplinaires, rapprochant de méthodologies indigènes et occidentales, et/ou avançant la compréhension des méthodologies aborigènes, sont encouragées.
6. **Engagement et leadership de populations autochtones:** Les projets en mode 1 qui font face au besoin d'information identifié par les communautés autochtones, les projets en mode 2 incluant partenaires indigènes et les projets dirigés par des Autochtones en mode 3, seront évalués avec un poids considérable dans les demandes reçues pour cet appel préparatoire.
7. **Équité, diversité et inclusion:** Le RCM est conscient que l'équité, la diversité et l'inclusion, renforcent les communautés de recherche ainsi que la qualité, la pertinence sociale et l'impact de l'investigation. Il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à la pleine participation de groupes poursuivant l'équité (incluant les femmes, les minorités visibles, les populations autochtones, les individus ayant diverses identités de genre et les personnes handicapées). Nous sommes déterminés à avancer l'équité, la diversité et l'inclusion dans le modèle des projets de recherche financés par le réseau.
8. **Budget:** Uniquement de catégories des ressources générales anticipées par le RCM sont requises à ce moment. Si d'autres sources de support en espèces et/ou en nature sont connues, veuillez indiquer de quelle façon elles aideront à soutenir l'ensemble de la demande de fonds.
9. **Biographies:** Inclure de détails suffisants pour démontrer que les membres de l'équipe ont la compétence pour conduire le projet avec succès.

Directives d'application pour des projets en mode 1 et 2

La préparation complète de la proposition comporte neuf sections décrites ci-dessous. Les candidats devraient aussi se référer à la [Lettre d'intention du RCM RCE](#) et [le site web du RCM](#) pour obtenir des informations supplémentaires.

Directives d'application pour des projets en mode 3

Directives d'application pour les projets de mode 3: Pour les projets en mode 3, les candidats doivent remplir le formulaire de demande de 2 pages (y compris avant le 7 mai). Nous répondrons avec toute question de clarification afin que ces projets puissent être évalués.

SECTION 1: Présentation du projet

Titre du projet (max. 15 mots)

Capture l'essence de ce qui va être fait.

Investigateur principal

Identifie qui sera responsable de la gestion du projet et pour les rapports d'avancement au réseau. Les projets peuvent inclure plus qu'un leader, idéalement avec l'expertise d'au moins deux des domaines suivantes: sciences naturelles et ingénierie, sciences sociales et humaines ou méthodologies autochtones.

Portée géographique

Indique dans quelle (s) région (s) et/ou communauté (s) aura principalement lieu le projet. Selon le cas, vous pouvez recenser plus d'une région et énumérer plus d'une communauté.

Résumé du projet (max. une demi-page)

Fournir un sommaire analytique de la proposition **en utilisant un langage non-technique**, et en soulignant les points suivants:

- Membres clés de l'équipe y compris les partenaires;
- Qui bénéficiera des résultats de la recherche et de quelle façon;
- La méthodologie de la recherche et le mode, ainsi que les objectifs clés du projet; et
- L'impact potentiel à court et long terme de votre investigation proposée, ainsi que son alignement avec la vision et les objectifs du RCM. (À noter: ce résumé sera évalué dans le cadre du processus d'examen et pour les propositions réussites, il sera inclus dans l'application complète au RCE en juillet 2018).

Livrables du projet (max. 6 livrables clés)

En utilisant le format *Bullet*, fournissez une liste des principaux jalons et livrables pour le projet propose, y compris le temps prévu d'achèvement pendant la durée de la subvention (1, 2 ou 3 ans).

SECTION 2: Équipe de projet et rôles

Dans les tableaux fournis, dressez la liste de tous les chercheurs participants du réseau et de tous les collaborateurs ainsi que leurs affiliations organisationnelles, adresses postales, numéros de téléphone, adresses électroniques et leur rôle dans le projet. Veuillez faire la distinction entre les chercheurs du réseau principal qui recevront des fonds du RCM et de ceux qui ne les recevront pas directement.

SECTION 3: Proposition de recherche

Descriptif de modalité (s) d'investigation scientifique (max. une page)

Le RCM vise à soutenir la conservation des espaces et des communautés de montagne en faisant progresser la recherche inclusive et interdisciplinaire; reconnaît la interconnectivité des environnements de montagne et leur système économique et social; et répond aux besoins de diverses communautés de montagne, aussi particulièrement des communautés autochtones.

Le RCM reconnaît trois modalités d'investigation : mode 1 (mené par le chercheur principal), mode 2 (basé sur le partenariat), et mode 3 (conduit par de communautés autochtones), comme a été décrit antérieurement. Pour des précisions supplémentaires consultez

<http://canadianmountainnetwork.ca/mountain-nce/modes-of-research/>.

Dans cette section, précisez le mode principal de recherche de votre application et expliquez comment la gestion du projet sera alignée avec ce mode-là.

Recherche proposée (max. 2.5 pages)

Décrivez les questions de recherche, les méthodes et l'approche proposées, en démontrant clairement l'intégration de l'expertise des membres pour achever les objectifs du projet.

Littérature citée (max. 2 pages)

Celle-ci est une section optionnelle, cependant elle apporte de l'information très utile pour l'application complète au RCE. Si c'est le cas, veuillez fournir **jusqu'à 20** références sélectionnées, rapports, articles, sites Web ou d'autres possibles ressources qui soient importantes directement à votre projet. Ces références peuvent également fournir aux évaluateurs la situation et le contexte pour votre proposition.

SECTION 4: Partenariats (pas de limite de pages)

Énumérez chaque partenaire qui participera au projet, leur rôle spécifique et toute contribution en nature ou en espèces connue ou prévue. Si possible, veuillez fournir une lettre de soutien sur du papier à en-tête de chaque partenaire, en décrivant l'étendue de leur collaboration et/ou leur contribution en espèces et/ou en nature envers le projet. La lettre doit spécifiquement inclure référence au Réseau canadien de montagne, le projet proposé et toute condition subordonnée au financement par le partenaire. Ces lettres d'appui de partenaires sont optionnelles et si plus de temps est nécessaire pour les obtenir, elles peuvent être envoyées au bureau du RCM après la soumission de votre application.

Pour des projets où prennent part des partenaires autochtones, au lieu d'une lettre (qui pourrait être difficile d'obtenir due aux contraintes de temps), nous demandons de fournir un bref résumé des efforts déployés pour développer ces relations à l'appui de votre projet. Détermination du format pour les partenaires indigènes ne sera pas demandé cette fois-ci; cependant, sachez que nous pouvons être en contact avec ceux qui ont été identifiés pour valider leur participation.

SECTION 5: Échange et utilisation de connaissances et de technologies (max. une page)

Décrit les stratégies spécifiques de EUCT qui seront utilisés, au-delà des publications, pour traduire les résultats de recherche en long terme aboutissements au bénéfice des Canadiens. Veuillez vous référer à [la Lettre d'intention du RCM](#) pour les initiatives EUCT proposées à l'échelle du réseau. Les critères suivants pourraient vous être utiles à l'heure d'adresser cette section:

- Possibilité d'innovation sociale et la mise en œuvre des actions publiques efficaces grâce à la collaboration avec le secteur public et/ou privé.
- Collaboration efficace avec les secteurs privés et publics dans le développement de la technologie et des politiques publiques.
- Impact ou l'impact potentiel sur les capacités et les pratiques des partenaires.
- Décrit la participation de détenteurs de connaissances comme des utilisateurs finaux (c.-à-d., Dirigeants, décideurs politiques, industries, citoyens, etc.) dans le cadre de l'approche de recherche.
- Décrit et fournit la stratégie pour aborder les défis contextuels clés (sociaux, éthiques, culturels, technologiques) pour l'assimilation des connaissances.
- Démontre la possibilité des plans de transfert de connaissance en relation aux voies critiques, échéances et les ressources disponibles.

SECTION 6: Éducation (max. une page)

Décrit le composant éducatif du projet et le développement des stagiaires. Inclut le nombre de stagiaires prévus associés à votre projet, ainsi que les façons dont l'éducation proposée considèreront l'équité, la diversité et l'inclusion de, par exemple, les femmes et les groupes autochtones.

Les stagiaires admissibles peuvent être des étudiants inscrits à des programmes en collèges ou universités, des postdoctoraux, des jeunes autochtones ou d'autres personnes participant aux programmes appuysés par le RCM.

Le Centre administrative du RCM développera des programmes de base de formation pour toutes les personnes hautement qualifiées (PHQ) impliqués dans le Réseau qui fournissent une orientation au RCM dans son compromis d'avancement de la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada, à travers les modalités de recherche qui sont faites par le Réseau. Comme décrit dans la Lettre d'intention, les composants principaux de ce programme de base incluront: des cours en réconciliation et recherche, des programmes d'orientation, des stages, des laboratoires mobiles, des bourses et une association d'étudiants. Des projets individuels seront attendus pour accéder à ces programmes de base quand ils deviennent disponibles.

Les propositions de projets incluant des plans pour incorporer des PHQ non-traditionnelles dans le projet de recherche et/ou intégrer un mentorat unique et/ou des opportunités d'éducation leur seront accordées un poids plus grand pendant le procès d'évaluation de propositions préparatoires. Statistiques sur le nombre et type de PHQ (en incluant PHQ non-traditionnelles) sont aussi requis afin de mesurer l'ampleur de l'impact des projets financés par le RCM.

SECTION 7: Gestion du projet (max. une page)

Décrit comment le projet sera géré pour assurer le succès et maximiser la collaboration. Ceci est particulièrement important pour les projets de grande envergure, à centres multiples, projets multidisciplinaires et projets impliquant des partenaires externes. Si le besoin d'un gestionnaire de projet/administrateur est identifié, veuillez indiquer s'il s'agit d'un poste à temps plein ou à temps partiel. Également et si c'est le cas, inclure des informations sur la manière dont les données d'observation et d'investigation seront gérées, partagés, préservés et protégés.

SECTION 8: Budget

Budget: Complétez le modèle Excel fourni (partie deux du dossier de candidature). Veuillez noter que la portion en espèces du budget demandé **ne doit pas dépasser 150 000\$ par année** (cependant, des projets exemplaires avec des exigences budgétaires plus élevées peuvent être considérés. Veuillez contacter le co-directeur de recherche du RCM pour en discuter). Toutes les subventions de recherche du RCM doivent adhérer à l'administration financière des trois Conseils, à l'éthique et à la conduite responsable des lignes directrices de recherche http://www.nce-rce.gc.ca/ReportsPublications-RapportsPublications/FundingAgreements-EntentesFinancement_eng.asp

Justifications budgétaires et commentaires: Fournissez justification/commentaires sur votre budget. Identifiez des éléments du budget en se référant au numéro de ligne de la feuille de calcul Excel correspondant à l'élément. Il n'y a pas de limitation de pages pour cette section, mais veuillez être concis. Ce n'est pas nécessaire de détailler individuellement la répartition par participant au projet, mais le cas échéant, veuillez préciser comment l'attribution en espèces ou en nature sera allouée.

Note: Afin de recevoir des fonds, les candidats (chefs de projet et codemandeurs) devront éventuellement conclure une entente officielle avec l'institution hôte du RCM (Université de l'Alberta) confirmant les détails de la gestion des fonds. De plus amples informations sur ces exigences peuvent être demandées en écrivant à: proposal@cmn-cmn.ca. Tous les candidats retenus doivent signer un accord de réseau standard des RCE, par lequel ils deviendront membres du Réseau canadien de la montagne, et assumeront tous les droits et obligations associés, notamment en fournissant au Centre administratif du RCM des rapports annuels.

SECTION 9: Biographies

Pour chaque membre de l'équipe de projet, veuillez fournir une courte biographie (max. 250 mots par personne). Inclure de l'information pertinente à leur participation au projet de recherche proposé.

Instructions de soumission

Les formulaires d'instruction et de demande sont disponibles en français et en anglais, mais pour cet appel préparatoire, tous les documents de candidature devront être soumis en anglais.

Partie 1:

Un seul fichier PDF qui comprend les éléments suivants: (1) Le formulaire de demande dument rempli (sections 1 à 8), **en caractères à espacement simple, Times New Roman ou Arial (taille minimale 11), marges d'un pouce.** . Veuillez entrer le nom du chef de projet dans les titres du document. Vous devez supprimer les instructions de section spécifiques mais ne pas supprimer ou modifier les en-tête de section; et (2) lettres d'appui scannées ou PDF des partenaires du projet (voir la section 4 pour plus de détails).

Le nom du fichier doit inclure le nom du responsable du projet (c.-à-d., Smith.pdf).

Partie 2:

Un seul fichier Excel fourni séparément, détaillant le budget demandé pour le projet (veuillez utiliser le fichier modèle du budget du RCM). Un financement peut être demandé pour des projets d'une durée de une, deux ou trois années. Les justifications budgétaires doivent être incluses dans la section 8 du formulaire de demande. Le nom du fichier doit inclure le nom du responsable du projet (c.-à-d., Smith.xls).

Partie 3:

Un fichier PDF unique comprenant une biographie courte (maximum de 250 mots par personne) pour chaque membre de l'équipe de projet. Le nom du fichier doit inclure le nom du responsable du projet (c.-à-d., Smith.pdf).

**Veuillez adresser vos questions sur le processus de demande à:
proposal@cmn-rcm.ca**

Le dossier de candidature doit être envoyé par courriel à: proposal@cmn-rcm.ca, et doit être reçu avant **23h00, heure locale, le lundi 7 mai 2018.**

Glossaire

Collaborateurs: chercheurs qui ne reçoivent pas de financement mais qui sont impliqués dans le projet de recherche. Ils peuvent provenir d'un établissement d'enseignement, d'un groupe autochtone, d'une agence gouvernementale, d'un partenaire industriel, etc.

Utilisateur final: Intervenants non-universitaires (p. Ex. Les ministères, les décideurs, le public, le secteur privé, les organismes sans but lucratif, etc.), qui appliqueront des résultats ou des connaissances des investigations, résultant en un impact de la recherche.

Stagiaires - Personnel hautement qualifié (PHQ): stagiaires et personnel de recherche tels que des étudiants de premier et deuxième cycles, boursiers, postdoctoraux, associés de recherche, assistants de recherche, techniciens, étudiants d'été et autres stagiaires admissibles, y compris les membres de la communauté et les jeunes impliqués dans des projets du RCM.

Échange et utilisation des connaissances et de technologies (EUCT): Processus par lequel la recherche ou le savoir est coproduit et partagé avec les utilisateurs finaux ou les partenaires. EUCT vise à informer les personnes ou les organisations influentes, au moment opportun et dans le format relevant, afin de faciliter la prise de décision fondée sur des données probantes.

Chefs de projet: Les personnes participant à un projet d'investigation qui ont la responsabilité globale de la subvention de recherche ainsi que l'entente de rendement et de compte-rendu du RCM pour le projet. L'investigateur principal peut être un professionnel ou un expert universitaire ou non-universitaire (par exemple des aînés et des détenteurs de savoirs traditionnels) qualifiés pour diriger un programme de recherche.

Investigateur de réseau: Un membre d'une équipe de recherche qui participe activement à un projet du RCM et qui reçoit du financement du RCM RCE pour toute activité de recherche commanditée et appuyée par le RCM. Le chercheur de réseau peut être un professionnel ou un expert universitaire ou non-universitaire (par exemple, des aînés et des détenteurs de connaissances traditionnelles) qui contribuent à un programme de recherche.

Partenaire: Une organisation fournissant des contributions en espèces et/ou en nature à l'appui des activités d'un projet.

Livrable (s) de la recherche: Fait référence aux résultats de la recherche ou les connaissances résultant d'un projet qui peut être mobilisé pour être utilisé par les partenaires ou les utilisateurs finaux. Les exemples incluent, mais ne se limitent pas aux: résultats scientifiques appliqués, reports, lignes directrices/normes, activités de formation/modules d'apprentissage, logiciels/outils de modélisation, produits, prototypes, services/outils, multimédia et de données.